Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/01/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/01/2024
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/716847
N° d'annonce : 716847

SERENSIA

SAS au capital de 635.135,10 €

Siège social : 15 Rue des Mathurins 75009 PARIS

477 550 370 R.C.S. Paris

Par décisions du président du 20/12/2023, le capital social a été augmenté d'un montant de 19.643,40€ et est ainsi porté de 635.135,10€ à 654.778,50€.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeQbWEAhg
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQbWEAhg

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)